




---

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**


---

**GROUPE RÉGIONAL DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE POUR LA RÉGION AFI  
(APIRG)  
TREIZIEME RÉUNION**

*Sal, 25 - 29 juin 2001*

**Point 6 de l'ordre du Jour : Facteurs humains et planification des ressources humaines.**

**FORMATION ET EVALUATION DES CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AERIEENNE A L'ASECNA**

*( Note présentée par l'ASECNA )*

**SOMMAIRE**

La présente note fait suite aux conclusions 12/22 et 12/23 d'APIRG12 . Elle fait le point sur les dispositions en vigueur à l'ASECNA pour la formation continue et l'évaluation permanente des contrôleurs de la circulation aérienne.

**1. INTRODUCTION**

Devant l'évolution du trafic aérien et des outils et méthodes de travail de ses contrôleurs de la circulation aérienne, l'ASECNA a :

- créé dans ses principaux Centres ATS des structures de formation continue sur site appelées CELICA/CA;
- adopté, pour la formation ab-initio, un nouveau système de formation reposant sur le principe d'alternance entre l'école de formation et les centres opérationnels ;
- mis en place un système de qualification des contrôleurs de la circulation aérienne.

**2. FORMATION INITIALE**

Les Contrôleurs de la circulation aérienne utilisés par l'ASECNA sont formés initialement à l'Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC) de Niamey ou dans toute autre école agréée par l'OACI.

Pour ceux formés à l'EAMAC, les conditions d'accès sont les suivantes :

- être titulaire au moins d'un baccalauréat scientifique ou diplôme équivalent ;
- réussir au concours d'entrée ;
- satisfaire aux conditions médicales requises pour l'exercice de la fonction de contrôleur CA.

La formation se fait sur une période de 24 mois en alternance entre les Centres opérationnels de l'Agence et l'EAMAC. Son programme comporte une immersion d'environ 2 mois dans un pays anglophone.

**3. FORMATION QUALIFIANTE DES CONTRÔLEURS CA**

**3.1. Plan de formation**

La formation qualifiante dispensée sur site aux contrôleurs nouvellement diplômés de L'EAMAC ou de toute autre école de l'aviation civile agréée par l'O.A.C.I., repose sur un plan de formation pratique au contrôle. Ce plan, qui s'appuie sur les acquis de la formation diplômant initialement reçue par les contrôleurs, est mis en œuvre par les instructeurs qualifiés des cellules d'instruction.

### 3.2. Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de faire acquérir au contrôleur les qualités requises pour assurer la fourniture efficace des services de la circulation aérienne à partir des organes ATS de son centre d'affectation.

Les programmes de formations proposés dans le plan de formation pratique au contrôle sont de type "structurés". C'est à dire que pour chaque type de formation, la matière pédagogique a été découpée en objectifs. Ces objectifs ont été ensuite classés dans un ordre logique d'apprentissage, allant des objectifs les plus simples aux objectifs les plus complexes.

### 3.3. Contenu de la formation

Pour atteindre l'ensemble des objectifs pédagogiques, des exercices spécifiques adaptés ont été construits. Ainsi, au cours de la formation, le contrôleur, qu'il soit débutant ou confirmé se verra proposer des livrets d'enseignement programmé, exécutera des exercices audio, assistera à des briefings et effectuera des exercices de simulation sur le simulateur de contrôle aérien. Il effectuera également des périodes de stages en positions réelles de contrôle en double et en lâcher surveillé.

### 3.4. Forme modulaire de la formation

La formation qualifiante en centre est découpée en modules.

Tous les centres ont en commun le premier module, dénommé Module « Centre ». En fonction de la taille des centres, certains ont en plus, les modules « TWR », « CCR » et « CIV ».

Au cours et à la fin de chaque module, le contrôleur en formation subit des tests formatifs et des tests sommatifs.

### 3.5. Les évaluations en formation qualifiante

Elles sont réparties en deux groupes principaux à savoir l'habilitation et la qualification.

#### 3.5.1. Tests d'habilitation

Certains modules permettent aux contrôleurs en formation d'obtenir des habilitations à tenir une position de contrôle.

*Une habilitation correspond à l'autorisation administrative de tenir une position de contrôle définie. Le contrôleur est, sur le plan administratif et professionnel, responsable de la gestion de la position de contrôle. Cette habilitation est délivrée par une commission d'habilitation composée des encadreurs ou formateurs dans les organes ATS concernés. La composition et les prérogatives précises sont contenues dans le plan de formation qualifiante disponible dans chaque centre opérationnel.*

Les tests en vue d'obtenir une habilitation à tenir une position de contrôle sont organisés localement sur convocation du responsable de la cellule d'instruction. Un test d'habilitation suit quatre étapes successives qui sont :

- le test théorique de niveau d'anglais ;
- le test théorique de module ;
- les simulations tests ;
- les tests pratiques sur position de contrôle.

### 3.6. Tests de qualification

Quand un contrôleur possède toutes les habilitations d'un centre de contrôle donné, il est autorisé à se présenter au test de qualification dudit centre.

*La qualification du Centre de contrôle correspond à l'autorisation administrative de tenir toutes les positions de contrôle du centre. Cette qualification est délivrée par une commission de qualification composé d'experts locaux et extérieurs au Centre concerné ; elle est supervisée par un expert de Direction Centrale. Sa composition et ses prérogatives sont précisées dans le plan de formation.*

Au vu de ses prérogatives, la commission s'appuie sur le dossier de qualification du stagiaire et des résultats du test pour proposer une des dispositions suivantes :

- une période de rattrapage,
- la qualification,
- l'arrêt temporaire ou définitif de la formation.

Le dossier de qualification comprend l'ensemble des fiches de notation aux différents tests ainsi que les fiches de progression sur position réelle du stagiaire.

La procédure de qualification comporte des

- des tests théoriques (connaissances générales)
- des tests pratiques qui ont la même forme que ceux décrits précédemment pour l'habilitation.

### **3.7. Fiches de test pratique en position : CIV, CCR, TWR**

Les tests pratiques en position réelle sont sanctionnés par le renseignement d'une fiche dénommée «FICHE DE TEST PRATIQUE» contenant les mentions «Module ...» et «HABILITATION A TENIR LA POSITION ... DU CENTRE DE ...».

Les modèles de ces fiches, identiques pour tous les centres sont joints en annexe.

### **3.8. Actions correctives :**

Toute anomalie ou dysfonctionnement constatés pendant le déroulement du processus décrit ci-dessus, doit faire l'objet d'une recommandation lors du débriefing général ainsi que dans le rapport final du test avec mentions détaillées des actions correctives à entreprendre aussi bien au niveau local que central .

## **4. MAINTIEN DE QUALIFICATION**

*Le maintien de qualification consiste à permettre à un contrôleur qualifié de maintenir son aptitude théorique et pratique à tenir n'importe quelle position de contrôle du centre pour lequel il détient la qualification.. Tout contrôleur CA d'un Centre ATS ASECNA est tenu de le faire une fois par semestre. Sa durée réglementaire est d'une semaine*

Le maintien de qualification comprend un programme obligatoire mise en œuvre les instructeurs du Centre et un programme libre service, laissé à l'initiative du contrôleur concerné.

## **5. CONCLUSION**

La présente note a passé en revue tout le processus de formation formalisé du contrôleur de la circulation aérienne à l'ASECNA, de son recrutement au déroulement de sa carrière. Le processus décrit ici est effectivement appliqué depuis 1998 dans tous les centres ATS gérés par l'ASECNA et les résultats constatés à ce jour sont parfaitement encourageants.

## **6. SUITE A DONNER**

- **Les participants à la réunion sont priés de prendre note des informations données ci-dessus.**
- **Les participants qui le désirent pourront prendre contact avec la Délégation de l'ASECNA pour échanger sur la question.**
- **Recommander que les éléments soient pris en compte dans les travaux de l'équipe de travail sur les facteurs humains.**

**A N N E X E**

**AGENCE POUR LA SECURITE DE LA  
NAVIGATION AERIENNE EN  
AFRIQUE ET A MADAGASCAR**

AEROPORT INTERNATIONAL :  
X

**REPRESENTATION  
AU  
XX**

**CELLULE  
D'INSTRUCTION C.A.**

**FICHE DE VERIFICATIONS GENERALES**

Centre de \_\_\_\_\_ /

**TESTEUR SUPERVISEUR :**

- Nom / Prénoms : \_\_\_\_\_ Structure \_\_\_\_\_  
▪ Date : \_\_\_\_\_

N°	Intitulé	Statut		Observations
		Insuffisant	Suffisant	
1	<b>Documents pédagogiques</b>			
	Le MANEX			
	Livrets pédagogiques			
	Tableaux de service			
	Dossier de qualification			
	Autres			
2	<b>Dossier Centre (DOS)</b>			
	Tests sommatifs théoriques			
	Tests pratiques			
	Rattrapage			
	Diagramme d'évolution			
	Fiches de progressions			
	Autres			
3	<b>Documentation diverses</b>			
	Doc. OACI			
	Cartes de radionavigation			
	MIA			
	Volets IAC			
	Consignes locales			
	Notes de service			
	Autres			
4	<b>Moyens pédagogiques</b>			
	Supports informatiques			
	Fournitures de bureau			
	EditGéo			
	Laces			
	SCANOR			
	Autres			

**COMMENTAIRES DU TESTEUR :**

Signature

**AGENCE POUR LA SECURITE DE LA  
NAVIGATION AERIENNE EN  
AFRIQUE ET A MADAGASCAR**

**AEROPORT INTERNATIONAL :  
X**

**REPRESENTATION  
AU  
XX**

**CELLULE  
D'INSTRUCTION C.A.**

**MODULE CIV**



**FICHE DE TEST PRATIQUE  
HABILITATION A TENIR LA POSITION « CIV » DE XXX**

**CANDIDAT (E) :**

- Nom / Prénom :
- Date de début de module :

**TESTEUR :**

- Nom / Prénom : \_\_\_\_\_
- Date : \_\_\_\_\_ Horaire \_\_\_\_\_

**INTENSITE DU TRAFIC <sup>1</sup> :**

Très faible                      Faible                      Moyen                      Chargé                      Très chargé

**CHARGE DE TRAVAIL :**

Moyenne                      Dense                      Complexe                      Exceptionnelle

**EVALUATION<sup>2</sup> :**

Eléments	Insuffisant	Suffisant
Relève montante		
Connaissance de l'environnement géographique		
Détection des conflits		
Résolution des conflits		
Information de trafic		
Coordinations/ Lettres d'accord		
Phraséologie		
Tenue de strips, tenue de tableau		
Exploitation des messages		
Aisance dans le travail		
Esprit de décision		
Réflexes et concentration		
Relève descendante		

**COMMENTAIRES DU TESTEUR :**

Signature du testeur

<sup>1</sup> Entourer votre choix et rayer les mentions inutiles

<sup>2</sup> Mettre une croix dans la case correspondante

**AGENCE POUR LA SECURITE DE LA  
NAVIGATION AERIENNE EN  
AFRIQUE ET A MADAGASCAR**

**AEROPORT INTERNATIONAL :  
X**

**REPRESENTATION  
AU  
XX**

**CELLULE  
D'INSTRUCTION C.A.**

**MODULE CCR**



**FICHE DE TEST PRATIQUE  
HABILITATION A TENIR LA POSITION « CCR » DE XXX**

**CANDIDAT (E) :**

- Nom / Prénom :
- Date de début de module :

**TESTEUR :**

- Nom / Prénom : \_\_\_\_\_
- Date : \_\_\_\_\_ Horaire \_\_\_\_\_

**INTENSITE DU TRAFIC<sup>3</sup> :**

Très faible                      Faible                      Moyen                      Chargé                      Très chargé

**CHARGE DE TRAVAIL :**

Moyenne                      Dense                      Complexe                      Exceptionnelle

**EVALUATION<sup>4</sup> :**

Eléments	Insuffisant	Suffisant
Relève montante		
Connaissance de l'environnement géographique		
Détection des conflits		
Résolution des conflits		
Information de trafic/ Classe d'espace		
Intégration IFR/VFR		
Coordinations/ Lettres d'accord		
Phraséologie		
Tenue de strips, tenue de tableau		
Exploitation des messages		
Aisance dans le travail		
Esprit de décision		
Réflexes et concentration		
Relève descendante		

**COMMENTAIRES DU TESTEUR :**

Signature du testeur

<sup>3</sup> Entourer votre choix et rayer les mentions inutiles

<sup>4</sup> Mettre une croix dans la case correspondante

**AGENCE POUR LA SECURITE DE LA  
NAVIGATION AERIENNE EN  
AFRIQUE ET A MADAGASCAR**

**AEROPORT INTERNATIONAL :  
X**

**REPRESENTATION  
AU  
XX**

**CELLULE  
D'INSTRUCTION C.A.**

**MODULE TWR**



**FICHE DE TEST PRATIQUE**

**HABILITATION A TENIR LA POSITION « TWR » DE XXX**

**CANDIDAT (E) :**

- Nom / Prénom :
- Date de début de module :

**TESTEUR :**

- Nom / Prénom : \_\_\_\_\_
- Date : \_\_\_\_\_ Horaire \_\_\_\_\_

**INTENSITE DU TRAFIC<sup>5</sup> :**

Très faible                      Faible                      Moyen                      Chargé                      Très chargé

**CHARGE DE TRAVAIL :**

Moyenne                      Dense                      Complexe                      Exceptionnelle

**EVALUATION<sup>6</sup> :**

Eléments	Insuffisant	Suffisant
Relève montante		
Connaissance de l'environnement géographique		
Connaissance de la plate-forme		
Connaissance des procédures		
Application des procédures		
Application des consignes locales		
Intégration IFR / VFR		
Détection des conflits		
Résolution des conflits		
Information de trafic		
Coordinations		
Phraséologie		
Tenue de strips – tenue de tableau		
Exploitation des messages		
Aisance dans le travail		
Esprit de décision		
Réflexes et concentration		
Relève descendante		

**COMMENTAIRES DU TESTEUR :**

Signature du testeur

<sup>5</sup> Entourer votre choix et rayer les mentions inutiles

<sup>6</sup> Mettre une croix dans la case correspondante